CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

RAPPORT D'ÉVALUATION

L'INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

L'évaluation de l'Institut supérieur agricole de Beauvais (ISAB) a été placée sous la responsabilité de Hubert **Bouchet**, membre du Comité, assisté de Jean-Loup **Jolivet**, délégué général.

Christian **Paquin**, chargé de mission, en a assuré la coordination.

Ont participé à l'évaluation :

Éric **Birlouez**, agronome consultant ;

Bruno **Curvale**, chargé d'études au CNE ;

Jacques **Militon**, ingénieur général du Génie rural des eaux et des forêts ;

Claudio **Peri**, professeur à l'université de Milan.

ORGANISATION

Marie-Noëlle **Soudit** a assuré la présentation de ce rapport.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

TABLE DES MATIÈRES

Chiffres-clés 7

Présentation 15

I Gouvernement et gestion 17
II Formation 18
III Les moyens de l'École 26
IV Recherche et valorisation 27
V La vie étudiante 29
VI Développement économique et animation du milieu rural 29

Conclusions et recommandations 33

Postface : réponse du directeur 37

CNE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

CHIFFRES-CLÉS

Les admissions

Les admissions en 1ère année d'École

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98
Nombre de places	120	120	120	120	120
	ISAB	ISAB	ISAB	ISA/ISAB	ISA/ISAB
Nombre de candidats	966	1 007	1 183	1 273	1 237

		LP (1)	LC (1)	LP	LC
Admissibles	ISA	114	300	173	257
	ISAB	180	350	279	152
Admis définitifs - ISAB	120	120	120	120	120

(1) LP : Liste principale

(2) LC : Liste complémentaire

Les effectifs de l'École (inscrits administratifs)

Année universitaire 1993-1994

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	85	35	120		2	36
2ème année	72	48	120			22
3ème année	75	45	120			37
4ème année	75	46	121		1	34
5ème année	82	42	124		1	35
Total	**389**	**216**	**605**	**0**	**4**	**164**

Année universitaire 1994-1995

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	76	44	120			29
2ème année	83	37	120			43
3ème année	74	48	122			30
4ème année	71	44	115			40
5ème année	74	45	119		1 (1)	41
Total	**378**	**218**	**596**	**0**	**1**	**183**

(1) 1 Libanais

Année universitaire 1995-1996

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	80	40	120		1 (1)	27
2ème année	73	47	120			26
3ème année	80	41	121			43
4ème année	75	48	123			25
5ème année	75	44	119			41
Total	**383**	**220**	**603**	**0**	**1**	**162**

(1) 1 Marocain

Année universitaire 1996-1997

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	72	48	120			14
2ème année	80	43	123			19
3ème année	78	51	129			25
4ème année	74	42	116			31
5ème année	78	48	126			20
Total	**382**	**232**	**614**	**0**	**0**	**109**

Année universitaire 1997-1998

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	76	44	120		2	20
2ème année	72	48	120			12
3ème année	78	45	123			20
4ème année	80	49	129			25
5ème année	77	44	121			30
Total	**383**	**230**	**613**	**0**	**2**	**107**

L'origine sociale des étudiants (année universitaire 1997-1998)

	Non boursiers	Boursiers (2)
Agriculteurs	176	62
Patrons - Commerçants - Artisans	18	3
Professions libérales et Cadres supérieurs	63	5
Cadres moyens	190	14
Employés	32	10
Ouvriers	6	3
Autres (1)	21	10
Total	**506**	**107**

(1) Inactifs et retraités. (2) Boursiers sur critères sociaux.

L'origine géographique des étudiants

Année universitaire 1997-1998 (situation en octobre d'après le lieu de résidence des parents)

	Inscrits en 1ère année du cycle d'ingénieur
Étudiants français	
Alsace	
Aquitaine	3
Auvergne	2
Bourgogne	1
Bretagne	17
Centre	8
Champagne-Ardenne	8
Corse	
Franche-Comté	1
Ile-de-France	28
Languedoc-Roussillon	
Limousin	
Lorraine	8
Midi-Pyrénées	1
Nord - Pas-de-Calais	5
Basse-Normandie	3
Haute-Normandie	4
Pays de la Loire	6
Picardie	20
Poitou-Charentes	
Provence - Alpes - Côte-d'Azur	1
Rhône-Alpes	2
Total France métropolitaine	**118**
Antilles-Guyane	
La Réunion	
Pacifique	
DOM-TOM	
Total France	**118**
Étrangers en cursus normal	
Union européenne	
Autres pays d'Europe	
Amérique du Sud	
Amérique du Nord	
Afrique nord-sahélienne	1
Afrique sud-sahélienne	1
Océanie	
Asie Proche-Orient	
Asie Extrême-Orient	
Total étrangers en cursus normal	**2**
Total	**120**

La mobilité géographique en 5ème année

	Écoles d'origine	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Flux entrant	ISA	8	6	3	5	4
	ISARA	4			2	2
	ESA	3	1	2	3	1
	ESAP	1		5	9	3
	Liban				2	2
	Espagne	1			1	2
	Belgique					1
	Finlande				1	
	Autriche	2				
	Allemagne				1	
	Italie				1	
	Roumanie	1				
	Total	**20**	**7**	**10**	**25**	**15**

	Écoles d'accueil	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Flux sortant	ESA		1	1	1	2
	ESAP		1	4	7	4
	ISA	8	13	4	14	9
	ISARA		1		8	7
	CNEARC				1	1
	Clermont-Ferrand				1	1
	Orsay					1
	UTC	3	2		2	1
	IAE de Metz					1
	Louvain	4	3		6	2
	Cranfield	10	3	5	2	5
	Wageningen		1	1	1	1
	Dublin			1		1
	USA					1
	Strasbourg					1
	ENITHP Angers	1			1	1
	Toulouse	1				
	Laval (Québec)			1	1	1
	Illinois State			2	2	1
	Paris	2				
	IAE de Caen				1	
	Edimbourgh			3		
	IGR Rennes			1		
	Total	**29**	**25**	**23**	**48**	**41**

L'insertion professionnelle

	Promotions			
	1994	**1995**	**1996**	**1997**
Nombre de diplômés	122	117	115	118
Sont sur le marché du travail	73%		76%	
Études complémentaires	5%		5%	
Service national	13%		12%	
Sont à la recherche d'un emploi	7%		5%	
Ne cherchaient pas d'emploi	2%		2%	

Pour ceux qui ont trouvé un emploi, indication du temps de recherche

	Promotions		
	1994	**1995**	**1996**
inférieur à 2 mois	78%	87%	89%
de 2 à 4 mois	3%	9%	8%
de 4 à 6 mois	11%	4%	3%
de 6 mois à 1 an	8%	0	0
supérieur à 1 an	0	0	0

Les enseignants permanents de l'École

Année universitaire 1997-1998

Titres ou diplômes	Nombre de personnes physiques
Diplôme de docteur de 3ème cycle	6
Diplôme de docteur ingénieur	1
Diplôme de docteur (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)	5
Doctorat en fin de parcours	6
Habilitation à diriger des recherches	1
Habilitation à diriger des recherches en cours	2
Diplôme d'État de docteur vétérinaire ou pharmacien	2
Diplôme d'ingénieur CTI	5
Diplôme d'ingénieur CTI + spécialisation (DEA ,DESS, MBA, MSc, DECS...)	7
Diplôme commercial Bac + 4 + Master	1
Maîtrise	1
CAPES	1
Équivalence de diplômes étrangers	1
Diplômes étrangers	4
Total	**43**

L'INSTITUT SUPÉRIEUR AGRICOLE DE BEAUVAIS

PRÉSENTATION

I - GOUVERNEMENT ET GESTION

1 - STRUCTURE ET PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ISAB a été créé en 1854 par les Frères des écoles chrétiennes pour favoriser la promotion des jeunes du monde rural. La Commission des titres d'ingénieurs, en 1964, a reconnu à l'ISAB le droit de délivrer le titre d'ingénieur en agriculture. Depuis 1984, l'ISAB est financé dans le cadre du dispositif mis en place par la loi Rocard. Il "*participe à la mission de service public de l'enseignement supérieur*". La gestion des activités de l'institut est dévolue à une association de type loi de 1901, l'ISAB, gérée par un conseil d'administration. La gestion des propriétés de l'institut est dévolue à une fondation reconnue d'utilité publique, la fondation Jean-Baptiste Gagne.

Les Comités de direction et d'enseignement-recherche réunis séparément ou en séance plénière, gèrent, étudient ou décident de toutes les questions ayant trait à la vie de l'établissement. Ils préparent les éléments de décision relevant du Conseil d'administration.

Le Comité d'orientation de l'enseignement et de la recherche a pour mission de proposer au Conseil d'administration et au directeur général, les orientations pour l'avenir de l'École.

Un comité d'entreprise et un comité d'hygiène et sécurité fonctionnent normalement.

2 - PARTENARIATS

L'ISAB est inséré dans quatre réseaux d'enseignement supérieur. Le réseau picard d'enseignement supérieur regroupe l'université de technologie de Compiègne, l'université de Picardie-Jules Verne d'Amiens, l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE) d'Amiens, l'École supérieure de commerce d'Amiens et l'ISAB. Le réseau FESIA (Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture) regroupe en son sein 5 écoles, dont l'ISAB. La fédération Institut polytechnique Saint-Louis regroupe à Cergy-Pontoise l'ISAB et 8 écoles. Enfin, l'ISAB a développé un important réseau à l'international. Parmi les principales coopérations, on peut citer celles avec l'université catholique de Louvain-la-Neuve, l'université de Cranfield, l'université de Wageningen.

3 - GESTION FINANCIÈRE

Le produit principal est la subvention du ministère de l'Agriculture et de la Pêche : 18 000 KF (45%), suivi par les scolarités : 10 394 KF (26%). Pour les dépenses, le poste principal est celui des charges de personnel (53%).

4 - GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE

Le corps professoral est composé de 34 enseignants permanents, aidés dans leurs activités par 4 ingénieurs d'étude, 5 doctorants et 10 techniciens. Les enseignants vacataires sont plus de 135, mais n'assurent que 13% des cours dans le tronc commun et 25% dans les options. Le taux d'encadrement semble insuffisant, et la participation d'enseignants étrangers est faible. Mais le tutorat des travaux personnels et la politique de "la porte ouverte" aux étudiants sont très importants grâce à la grande disponibilité des professeurs.

L'ISAB dispose de 59,7 emplois administratifs et de service. L'ISAB contribue à la formation des personnels chaque année pour environ 3% de la masse salariale, alors que la loi fixe à 1,5% le pourcentage minimum. L'École envisage même de pouvoir passer rapidement à plus de 6%. Chaque année, les besoins en formation de chaque collaborateur sont définis au cours d'un entretien d'évaluation des performances. Ils s'intègrent alors dans un projet de formation continue ou diplômante.

5 - GESTION DU PATRIMOINE

L'ISAB comprend 2 sites : un à Beauvais, l'autre à Cergy.

Le site de Beauvais est un domaine de 8 hectares appartenant à la fondation J.B Gagne. L'enseignement dispose de 3 408 m2, la recherche de 455 m2 pour un total construit de 7 407 m2. La ferme d'application a une superficie

de 180 hectares, le terrain d'application utilisé pour l'enseignement 2,5 hectares et les bois 8 hectares. Les étudiants sont logés dans une résidence universitaire, propriété de la S.A HLM de l'Oise, gérée par l'ISAB.

Le site de Cergy comprend un bâtiment d'enseignement, propriété du Conseil général du Val-d'Oise et partagé par 4 écoles, d'environ 8 000 m2 de surfaces construites, et une résidence universitaire, propriété du logis social du Val-d'Oise et gérée par l'ISAB.

Une halle technologique, à proximité, est entièrement à la disposition de l'ISAB.

II - FORMATION

1 - LE RECRUTEMENT

Les modalités d'admission sont basées sur un examen de dossier (résultats obtenus au lycée en 1ère et terminale S, appréciations des professeurs, motivations…) et le résultat obtenu au concours FESIC. Le dossier compte pour 65% et le concours pour 35%. Quelques étudiants intègrent, après une année d'étude post bac, suivant les mêmes procédures. En 1997, il y a eu 1 237 candidats (communs à l'ISA et à l'ISAB) et 120 admis.

Des étudiants sont réorientés en fin de 1ère année (10 à 20) et de 2ème année (3 à 10). Des admissions parallèles complémentaires sont donc possibles en 2ème année pour des BTS biologie-biochimie, BTSA et des admissibles Véto. Une admission en 3ème année est possible pour des BTSA avec une expérience professionnelle de plus de trois ans, DEUG avec mention, licence, maîtrise, et pour les admissibles à l'ENSA.

2 - ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DE LA PÉDAGOGIE - STAGES

Le programme pédagogique de l'ISAB a pour finalité de former des ingénieurs généralistes pour le compte des secteurs de l'agriculture (production et services) et de l'agro-industrie. Au-delà de l'acquisition de compétences strictement techniques, les enseignements et activités pédagogiques proposés (stages, travaux personnels, visites et études sur le terrain, séjours à l'étranger...) visent à conférer aux futurs ingénieurs un solide ancrage dans les réalités du monde professionnel, une grande capacité d'adaptation ainsi qu'une ouverture internationale. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le développement du projet personnel de l'étudiant et sa formation "humaine" (sens des responsabilités, esprit d'équipe, aptitude au management, etc.).

Les deux premières années de la scolarité constituent le "cycle préparatoire intégré", au cours duquel les étudiants suivent exclusivement des enseignements de tronc commun. Ceux-ci se répartissent entre les disciplines fondamentales (mathématiques, statistiques, informatique, chimie, physique), les sciences de la vie et l'agronomie, et les sciences humaines (langues, communication, sociologie).

Le cycle ingénieur qui lui succède (années 3, 4 et 5) comporte un tronc commun centré sur les domaines agronomiques et agro-industriels, les outils et méthodes de l'ingénieur, ainsi que sur la gestion et le management de l'entreprise. Mais l'originalité principale de ce second cycle réside dans l'ampleur des enseignements "à la carte" proposés. Dès la 3ème année, ceux-ci représentent 20% du temps passé en présence d'un enseignant (cours + TD + TP), et ils atteignent 50% en 4ème année. La 5ème et dernière année est, quant à elle, intégralement optionnelle (choix d'un domaine d'approfondissement).

Le parcours à la carte ainsi proposé semble tout à fait intéressant. Il permet à l'étudiant qui le souhaite de conférer une coloration particulière à son cursus, en mettant plus particulièrement l'accent sur un secteur d'activité ou une fonction donnée (par exemple, les productions végétales ou les industries alimentaires, la gestion d'entreprise ou l'informatique). À l'inverse, l'élève ingénieur peut choisir de maintenir une large polyvalence.

Pour autant, les responsables de l'École se montrent très soucieux d'éviter une spécialisation trop précoce et trop affirmée, de manière à garantir le caractère généraliste de la formation dispensée ; de la même façon, ils veillent à ce que les choix d'options réalisés par l'étudiant présentent un minimum de cohérence.

Une autre spécificité du programme pédagogique de l'ISAB réside dans l'importance attribuée aux sciences fondamentales et aux outils et méthodes de l'ingénieur. Les disciplines agronomiques occupent une place certes importante, mais non dominante. Les responsables rencontrés ont insisté sur cette réalité pédagogique, qui contredit les *a priori* (fréquents selon eux) sur le caractère "agricolo-agricole" de leur établissement

La première année *(site de Cergy).* Les disciplines scientifiques représentent les trois quarts du volume d'enseignement de cette première année (847 h). Avec 50% du total, les sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, informatique) y occupent une place privilégiée, le reste (25%) étant consacré aux sciences de la vie (biologie, génétique, zoologie) et à la géologie. La formation humaine se voit également attribuer une part importante : 21% du total, dont la moitié (près de 90 h) sont réservées aux langues étrangères. Enfin, 40 h sont consacrées à une initiation à l'agriculture.

On notera également que les TP et TD (qui sont l'occasion "d'éclater" la promotion en sous-groupes) représentent 55% du temps total passé en présence d'un enseignant.

Le début des cours est précédé d'un stage en exploitation agricole. D'une durée de 3 semaines, ce stage de pré-rentrée constitue une des originalités du parcours de formation de l'ISAB. Au cours de cette 1ère année, les étudiants accomplissent un second stage agricole (8 semaines, réparties en trois périodes).

La deuxième année *(site de Beauvais).* Le poids des sciences de l'ingénieur et des sciences de la vie diminue, mais celles-ci représentent encore 60% des 822 h de cette deuxième année. L'agronomie et la zootechnie apparaissent de façon significative (18%). La part de la formation humaine diminue légèrement (15%), mais les langues conservent leur volume horaire (80 h). On remarque une initiative intéressante : l'introduction d'un cours d'épistémologie (15 h).

Les séances de TP et de TD représentent encore près de la moitié du volume horaire total (45% du temps de face à face enseignant-élèves).

Cette deuxième année s'achève par un stage de 6 à 8 semaines en milieu rural, obligatoirement accompli à l'étranger.

La troisième année *(site de Beauvais).* Première étape du cycle ingénieur, la 3ème année (772 h) est caractérisée par l'introduction d'enseignements optionnels. 20% des heures d'enseignement (cours, TP et TD) sont laissés au choix de l'étudiant.

Le tronc commun est dominé par les disciplines agronomiques et la technologie agro-alimentaire (52%). On note également l'apparition d'un enseignement de droit, d'économie et de comptabilité (17%). En revanche, les langues voient leur volume horaire obligatoire diminué de moitié (45 h), par rapport au cycle préparatoire.

Les enseignements au choix se présentent sous la forme de modules d'une durée comprise entre 21 et 24 h. L'étudiant choisit 7 modules parmi 16 propositions. Les thèmes sont très diversifiés : agronomie, zootechnie, IAA, automatismes, gestion des bases de données... mais aussi éthique et culture religieuse.

Un stage en entreprise, centre de recherche ou organisation professionnelle termine cette troisième année (6 à 8 semaines, en France ou à l'étranger).

La quatrième année *(site de Cergy).* Au cours de cette 4ème année, l'ampleur et la palette des enseignements optionnels augmentent sensiblement : 50% du volume de cours sont ainsi "à la carte". L'étudiant est invité à choisir 12 modules ou options au sein d'une quarantaine de propositions. Déjà présents en 3ème année, les travaux personnels connaissent par ailleurs un développement important.

Le tronc commun accorde une large place aux sciences économiques et sociales : gestion, droit du travail, fiscalité, marketing, jeux d'entreprise, projet de gestion...

La formation humaine occupe une place de choix au cours de cette 4ème année. Ainsi, le tronc commun comporte un enseignement centré sur la "connaissance de soi et des autres". Par ailleurs, les étudiants doivent suivre des modules de sciences humaines, qu'ils peuvent choisir parmi les nombreuses propositions présentées par le Centre Teilhard de Chardin de l'Institut polytechnique Saint-Louis de Cergy-Pontoise (IPSL) : histoire des sciences et des technologies, bioéthique, histoire de l'art, travail et exclusion, immigration, politique et citoyenneté, etc. Parmi les enseignements au choix figure également une option sur la conduite de réunion.

Au cours de cette 4ème année, les étudiants peuvent accomplir un séjour d'études (durée comprise entre 3 et 6 mois) au sein d'une université ou d'un établissement étrangers (cf. infra).

À l'issue de sa 4ème année, l'étudiant réalise un stage "pré-ingénieur" : 6 mois minimum, en entreprise ou en centre de recherche, en France ou à l'étranger. Cette expérience de longue durée en milieu professionnel fera l'objet du mémoire de fin d'études, qui sera rédigé et soutenu oralement en fin de 5ème année.

Les responsables de l'École avancent plusieurs arguments pour expliquer ce positionnement original du stage pré-ingénieur entre la 4ème et la 5ème année (également adopté par l'ESA Purpan). En premier lieu, ils font valoir le fait que le choix raisonné d'un domaine d'approfondissement en 5ème année nécessite que le futur ingénieur ait suffisamment réfléchi à sa future orientation professionnelle ; le stage de 6 mois contribue à nourrir cette réflexion. Par ailleurs, l'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement "rapproché" de la part d'un professeur tuteur, depuis la préparation du stage (définition de la problématique, des hypothèses, de la méthodologie...) jusqu'à la rédaction du mémoire.

La cinquième année *(Beauvais, autre école de la FESIA, université française, établissement étranger).* Outre la rédaction du mémoire de fin d'études, cette ultime étape de la scolarité est consacrée au suivi d'un "domaine d'approfondissement" ou DA (10 semaines minimum, soit 350 h). Celui-ci est choisi parmi les propositions présentées par l'ensemble des cinq écoles de la FESIA (une vingtaine au total).

L'ISAB propose, pour sa part, six domaines d'approfondissement :
- Gestion de l'entreprise ;
- Commerce, marketing et management ;
- Génie de l'environnement et gestion de l'espace rural ;
- Systèmes agraires et conduite de l'exploitation agricole ;
- Organisation industrielle et IAA ;
- Conduite et gestion des procédés agro-alimentaires.

Ce dernier DA est organisé de façon conjointe par l'ISAB, l'ISA et l'ISARA ; il se déroule sur trois sites (Cergy, Lille et Lyon).

Chaque domaine d'approfondissement est constitué d'unités de valeur (6 à 8) d'une durée d'une semaine, auxquelles s'ajoutent 5 UV transversales de sciences humaines (projet professionnel et projet de vie, recherche du premier emploi, etc.). L'étudiant choisit au minimum 10 unités de valeur, dont 5 au moins doivent appartenir au domaine d'approfondissement retenu. Chacune de ces UV fait l'objet d'une évaluation systématique par les étudiants. Autre originalité du dispositif : le premier jour de l'UV, l'enseignant responsable donne un travail personnel ; réalisé en petit groupe, ce travail est à remettre à la fin de la semaine (de l'UV) et donne lieu à une restitution orale.

La mobilité intra-FESIA en 5ème année. Au cours de l'année 1998-1999, les flux "entrants" et "sortants" se seront situés à un niveau jamais atteint jusqu'alors : 29 étudiants de l'ISAB auront effectué leur 5ème année dans une autre école de la FESIA (avec une répartition équilibrée entre les quatre établissements) ; de son côté, l'Institut de Beauvais aura accueilli 41 élèves ingénieurs en provenance de l'ISA, de l'ISARA, de l'ESA et de l'ESAP (entre 8 et 10 selon les écoles).

Ce bilan des flux intra-FESIA représente une situation inversée par rapport à la période antérieure. En effet, au cours des cinq années précédentes, les "sorties" excédaient les "entrées" (en moyenne, seulement 10 à 20 étudiants accueillis pour 15 à 30 élèves de l'ISAB partant effectuer leur 5ème année dans un autre établissement de la FESIA). Globalement, le flux intra-FESIA aura été équilibré sur les cinq dernières années (1993-1998).

Une place de premier plan accordée aux stages et aux travaux personnels centrés sur une problématique professionnelle. Les expériences en milieu professionnel constituent un des axes forts du projet pédagogique de l'ISAB. Cinq stages obligatoires jalonnent le cursus, leur durée totale s'établissant à 11 mois minimum. Tous ces stages sont choisis ou recherchés par les étudiants, qui les proposent pour validation à un professeur responsable.

Chacune de ces périodes "sur le terrain" fait l'objet d'une valorisation pédagogique sous forme de travaux personnels : monographie, bilan oral portant sur le "vécu" de l'expérience, mémoire de fin d'études.

Outre la valorisation des stages, des travaux personnels, individuels et en groupes, sont proposés aux étudiants, de façon à renforcer la relation entre la formation reçue et les réalités concrètes du monde professionnel. Ces travaux sont commandités par une entreprise ou proposés par les étudiants eux-mêmes.

À titre d'exemple, les étudiants de 3ème année réalisent un "travail d'application", et ceux de 4ème année un "centre d'intérêt" (conduite d'une étude de marché, d'une expérimentation ou d'un travail bibliographique).

L'encadrement et l'accompagnement des élèves ingénieurs. Les étudiants sont invités à solliciter leurs professeurs toutes les fois qu'ils en éprouvent le besoin. Pour faciliter ces contacts, les enseignants ont adopté la politique de la "porte ouverte" (les élèves n'hésitent pas à profiter de cet accueil).

Par ailleurs, l'École a mis en place un dispositif de tutorat. En 1ère année, un professeur ou un cadre non enseignant assure le suivi personnalisé d'une dizaine d'étudiants. La première rencontre a lieu à l'issue du stage agricole de prérentrée, puis élève et tuteur conviennent de faire régulièrement le point tout au long de l'année scolaire. Dans la suite du cursus, un responsable d'année est nommé, qui est chargé de suivre les étudiants et de détecter les élèves en difficulté. Ces responsables d'année se retrouvent toutes les six semaines pour faire le point sur la période écoulée et conduire des réflexions prospectives (adaptation du règlement des études, modification des critères de passage en année supérieure, etc.).

À titre d'illustration, le responsable de la 3ème année (un enseignant-chercheur) reçoit à deux reprises chacun des 120 étudiants. Le premier entretien est l'occasion d'opérer une "relecture" du vécu du stage de fin de 2ème année (réalisé à l'étranger) et d'évoquer le projet professionnel de l'étudiant. Le second entretien permet de faire le bilan de l'année écoulée. À ces rencontres s'ajoutent les entretiens que les étudiants sollicitent eux-mêmes (ce qui est le cas pour 20 à 30 d'entre eux chaque année). Enfin, les élèves dont les notes sont mauvaises sont convoqués "*dans l'esprit d'une pédagogie de la réussite*".

Sur un autre plan, tous les travaux personnels d'une certaine ampleur (réalisés individuellement ou en équipe) bénéficient d'un encadrement rapproché.

L'équipe pédagogique réfléchit actuellement à la possibilité de visiter systématiquement tous les étudiants sur leur lieu de stage (en France). De tels contacts *in situ* sont pratiqués, mais leur nombre est limité par les moyens humains dont dispose l'établissement (seuls 30% des élèves en stage pré-ingénieur reçoivent la visite d'un enseignant). Outre le renforcement de l'encadrement de l'étudiant, ces rencontres permettraient de fidéliser les maîtres de stage (exploitants, entreprises).

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants. Pendant deux ans, l'évaluation de tous les enseignements a été quasi systématique. Ce caractère systématisé a lassé les étudiants. Aujourd'hui, les évaluations sont plus ponctuelles et plus ciblées. Elles peuvent être déclenchées par le directeur de l'enseignement ou le responsable du département, ou encore par le professeur lui-même. Une procédure spécifique organise le traitement des données, la circulation de l'information et les suites à donner pour un progrès pédagogique.

Sur la base des appréciations recueillies, le directeur de l'enseignement peut être amené à définir, en concertation avec le professeur concerné, des objectifs de progrès. Comme les experts ont pu le constater au travers d'un exemple concret, ce "plan d'amélioration" fait l'objet d'une formalisation très précise, avec indication des aspects à corriger, des méthodes pédagogiques à employer, des indicateurs de suivi, etc.

Les procédures et grilles d'évaluation utilisées s'inspirent d'outils établis par des universités étrangères partenaires (Laval au Québec, Louvain-la-Neuve en Belgique).

Sur un autre plan, les responsables de l'établissement réfléchissent actuellement à des modalités d'évaluation fine du contenu des enseignements par des experts étrangers, enseignants de la discipline considérée.

Un véritable "projet éducatif". Le programme pédagogique de l'ISAB accorde une place importance aux modules de formation humaine et de développement de la personnalité. Les domaines abordés sont nombreux et

variés : connaissance de soi et des autres, réflexion sur le projet personnel et professionnel, culture générale, éthique, épistémologie, etc.

Parallèlement, l'ISAB encourage fortement ses élèves ingénieurs à prendre des responsabilités dans la vie associative étudiante ainsi que dans le fonctionnement de l'établissement (au travers des différentes instances de concertation mises en place). Pour mieux exercer ces responsabilités, les étudiants peuvent bénéficier de formations spécifiques payées par l'établissement. L'engagement des élèves dans la vie associative est en effet considéré comme une composante-clé de la formation du futur ingénieur. Outre l'acquisition du sens des responsabilités, elle est l'occasion de prendre des initiatives, d'apprendre à s'organiser et à gérer des projets dans la durée, de travailler en équipe...

Les sciences de la vie

Les sciences de la vie représentent 38% du temps de formation dans les deux premiers cycles : préparatoire et ingénieur. L'analyse portera essentiellement sur :

- l'évolution au cours de la formation entre les disciplines de base et les domaines d'application ;
- les formes d'enseignement.

Une bonne transition entre les disciplines de base et les domaines d'application. La formation en 5 ans permet une bonne progressivité entre "la biologie-discipline de base" et les domaines d'application : agronomie, zootechnie, industrie agro-alimentaire.

L'École étant localisée sur deux sites : Beauvais (depuis 1854, date de fondation de l'École) et Cergy-Pontoise (depuis 1991), la localisation des années de formation est la suivante :

- 1ère année à Cergy-Pontoise, afin de faire bénéficier les élèves de la proximité immédiate de Paris ;
- 2ème et 3ème années à Beauvais, pour maintenir une forte culture agronomique ;
- 4ème année à Cergy-Pontoise, pour profiter des possibilités de liaison avec l'ESSEC ;
- 5ème année effectuée en fonction du domaine d'approfondissement choisi, éventuellement dans d'autres écoles de la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

Année	Discipline	Nombre d'heures	% Total / année
1ère	- Biologie, génétique, zoologie	192	23%
	- Géologie, initiation agricole	57	7%
2ème	- Biochimie, physiologie		
	- Écologie, génétique, bactériologie	255	31%
	- Agronomie, zootechnie	172	21%
3ème	- Génétique	33	4%
	- Agronomie et zootechnie *	234	30%
	- Industrie agro-alimentaire	91	12%
4ème	- Agronomie et zootechnie *	156	21

* Y compris modules et options, en supposant que les étudiants choisissent 50% de modules et options concernant les sciences de la vie.

Un enseignement judicieusement diversifié, mais faisant une part trop importante aux cours. À partir des 3ème et 4ème années, des choix de modules et d'options permettent aux étudiants de diversifier leur formation. Afin d'élargir encore les possibilités de choix des étudiants, une synergie serait à rechercher avec l'Institut supérieur d'agriculture de Lille pour l'organisation de modules ou d'options.

Sur l'ensemble des 4 années, les horaires de sciences de la vie se répartissent entre :
- 70% de cours ;
- 15% de travaux dirigés ;
- 15% de travaux pratiques.

Il est évident qu'une pédagogie plus active serait plus bénéfique aux étudiants ; un rééquilibrage du volume de cours au profit des TD et TP est à rechercher. Mais ce qui est vrai en sciences de la vie ne se retrouve pas dans l'ensemble de l'enseignement, où les cours ne représentent plus qu'environ 55%.

Stages - Projets - Mémoires

Stages et projets sont bien répartis sur l'ensemble de la scolarité :
- 1ère année : stage en exploitation agricole et constitution d'un herbier ;
- 2ème année : monographie d'exploitation agricole et stage en milieu rural à l'étranger ;
- 3ème année : monographie communale, travail d'application et stage en entreprise ;
- 4ème année : centre d'intérêt et projet de gestion ;
- 5ème année : mémoire de fin d'études.

Une bonne valorisation du stage en exploitation agricole. D'une durée minimale de 2 mois, répartie en 3 périodes afin de vivre 3 saisons différentes dans la même exploitation, ce stage fait l'objet d'une monographie détaillée corrigée par des agriculteurs.

Une initiative intéressante : le stage en milieu rural à l'étranger. Se déroulant obligatoirement dans un pays non francophone, ce stage d'un mois et demi donne lieu à une monographie rédigée en français et à un oral soutenu en langue étrangère. Les principales destinations de stage sont les États-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

Une durée du stage "entreprise" un peu courte. Entre la 3ème et la 4ème année, le stage "entreprise" d'une durée de 6 semaines s'effectue dans des organismes variés : entreprises, organisations professionnelles agricoles, laboratoires de recherche, banques, bureaux d'études, pour l'immense majorité en France. Ce stage donne lieu à un compte rendu oral. Il est à regretter l'absence de rapport écrit et une durée trop courte pour bien assimiler le fonctionnement de la structure d'accueil.

Un mémoire de fin d'études, à cheval entre la 4ème et la 5ème année. Le positionnement de ce stage répond à une volonté pédagogique de mieux intégrer le stage dans le cursus de formation ; par contre, dans le cas où le stagiaire est susceptible d'être recruté par l'organisme d'accueil, le choix de cette période peut être un frein à l'embauche. On doit également noter une internationalisation insuffisante de ce stage.

Des projets diversifiés et bien répartis sur l'ensemble de la scolarité. Ces projets comprennent : la constitution d'un herbier ; la rédaction de monographies d'exploitation agricole, de milieu, de commune ; un travail d'application (pour développer le savoir-faire) ; un "centre d'intérêt" ; un projet de gestion (mise en pratique des enseignements sur un cas réel d'entreprise).

Le "centre d'intérêt" s'apparente à un pré-mémoire d'étude effectué au cours de la 4ème année à raison d'une journée par semaine. Nous suggérons qu'une partie notable des thèmes de ces "centres d'intérêt" concernent les politiques publiques agricoles. En effet, compte tenu du montant des aides publiques (européenne, nationale, régionale et départementale) à l'agriculture, les ingénieurs travaillant dans le secteur privé doivent avoir bien assimilé ces politiques. Ces travaux pourront être d'autant plus facilement réalisés par les étudiants en raison de la localisation de la 4ème année à Cergy-Pontoise. De plus, les collectivités locales (notamment les départements) sont de plus en plus amenées à créer des services "Agriculture et environnement" et peuvent constituer des employeurs potentiels pour des ingénieurs de l'ISAB.

3 - L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Chaque année, un élève ingénieur sur trois (sur les 600 étudiants constituant les cinq promotions présentes) accomplit un séjour à l'étranger. Pour la grande majorité d'entre eux (80%), cette expérience hors des frontières revêt la forme d'un stage. Les 20% restants sont des étudiants ayant choisi de suivre un parcours de formation au sein d'une université étrangère en 4ème année (avec possibilité d'un double diplôme en 5ème année).

Le renforcement de l'ouverture internationale constitue l'une des orientations privilégiées du plan à moyen terme (2000-2006) défini par l'École. Les responsables de l'ISAB souhaitent en effet que les étudiants "*aillent au-delà de l'obligatoire*" (c'est-à-dire du seul stage de fin de 2ème année et de l'apprentissage d'une seule langue étrangère).

De fait, si les résultats de la politique de relations internationales sont loin d'être négligeables, des marges de progrès subsistent. Celles-ci concernent aussi bien les séjours d'étude que les stages à l'étranger, l'accueil d'étudiants originaires d'autres pays, les échanges d'enseignants, l'apprentissage des langues ou encore l'offre de cours en langue étrangère.

Outre la consolidation des relations bilatérales établies avec une douzaine d'universités étrangères, le développement des relations extérieures de l'ISAB pourra s'appuyer sur l'effet réseau généré par le partenariat intra-FESIA (notamment au travers du programme SOCRATES). Par ailleurs, l'institut est membre d'AREPIC : créée en 1990, cette association a pour objet de promouvoir les échanges internationaux des établissements d'enseignement supérieur de la région Picardie. Outre l'ISAB, elle réunit l'université de technologie de Compiègne, l'université de Picardie Jules-Verne et le groupe Sup de Co (Amiens).

Apprentissage des langues et formation à l'inter-culturalité. Au cours des trois premières années de leur scolarité, les étudiants doivent suivre l'enseignement d'au moins une langue étrangère. Celle-ci n'est pas obligatoirement l'anglais, mais peut être l'allemand ou l'espagnol.

À partir de la 1ère année, les élèves ingénieurs ont la possibilité (choisie par la majorité d'entre eux) d'apprendre une seconde langue (anglais, allemand, espagnol, italien, russe ou chinois) ou de suivre des cours de première langue renforcée. Par ailleurs, 1 étudiant sur 10 en moyenne commence l'apprentissage d'une troisième langue (chinois ou russe).

En fonction des choix opérés, le volume total des enseignements de langues étrangères reçus par un étudiant s'établit entre 220 h (le minimum obligatoire) et 400 h.

Les cours sont assurés par une dizaine d'enseignants "natifs". Tous sont vacataires et placés sous la responsabilité d'un professeur permanent.

L'obtention du diplôme d'ingénieur ISAB est subordonnée à celle d'un certificat de langue étrangère délivré par une université ou un institut étrangers (*First Certificate* de l'université de Cambridge, *DELE* de l'Institut Cervantes, *ZdaF* de l'Institut Goethe).

L'enseignement des langues fait actuellement l'objet d'une restructuration en profondeur, visant à le mettre à la hauteur des ambitions affichées en matière d'échanges internationaux. Interrogés par l'École sur leur perception de la qualité de l'enseignement dispensé, les étudiants ont en effet formulé une appréciation "*moyenne*".

À cet égard, la priorité des priorités ne devrait-elle pas être mise sur l'anglais ? Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, cette langue est devenue aujourd'hui un outil incontournable des échanges internationaux. Son apprentissage ou son perfectionnement devraient être rendus obligatoires pour tous les étudiants, et cela dès la première année, avec un niveau d'exigence élevé. De même, la pratique d'une seconde langue vivante ne devrait-elle pas, elle aussi, être imposée ?

La mise en œuvre d'une politique volontariste dans ce domaine passera également par le développement d'enseignements en anglais. Jusqu'à aujourd'hui, ceux-ci ont en effet revêtu une ampleur limitée. En favorisant l'accueil de professeurs étrangers, le programme SOCRATES devrait toutefois contribuer à cet objectif.

Les échanges internationaux

Un peu plus d'une trentaine d'étudiants accomplissent, au cours de leur 4ème année, un séjour d'étude à l'étranger, d'une durée comprise entre 3 et 6 mois. Ces séjours s'inscrivent dans le cadre du programme européen SOCRATES, développé conjointement par l'ensemble des écoles de la FESIA. Les cursus suivis par les étudiants font l'objet d'une validation académique par l'ISAB (pour chaque université d'accueil a été établie une grille de correspondance des notes obtenues aux examens).

Par ailleurs, une vingtaine d'étudiants de 5ème année choisissent de s'expatrier pour préparer un diplôme étranger - *Master of Science*, *MBA* ou certificat de spécialisation - qui complétera celui d'ingénieur en agriculture de l'ISAB. Des accords spécifiques ont été conclus en ce sens avec dix universités de premier plan dans l'Union européenne (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique), aux Etats-Unis (Illinois State University) et au Canada (Université Laval). L'école encourage cette politique du double diplôme (chaque année, 20 à 25 étudiants de l'ISAB obtiennent un second titre académique : outre les diplômes étrangers, plusieurs étudiants préparent en effet un DEA ou un DESS).

Les stages à l'étranger. La très grande majorité des étudiants se contentent d'une seule expérience hors des frontières. Tous les étudiants effectuent obligatoirement leur stage de fin de 2ème année à l'étranger (stage en milieu rural d'une durée de 6 semaines). Les responsables de l'ISAB conseillent vivement à leurs élèves de renouveler cette expérience pré-professionnelle "hors les murs". Toutefois, peu d'entre eux choisissent cette possibilité.

Ainsi, au cours des trois dernières années (1995 à 1998), seulement une quinzaine d'étudiants (entre 10 et 17 selon les promotions) ont accompli leur stage de fin de 3ème année à l'étranger. Entre 1 et 6 ont fait de même pour leur stage de fin de 4ème année. Enfin, aucun élève ingénieur n'a choisi d'effectuer hors de France son stage de fin d'études (hors étudiants en MSc).

L'accueil d'étudiants étrangers. En 1998, l'ISAB a accueilli une vingtaine d'étudiants étrangers, pour des durées s'établissant entre 3 et 9 mois. Ces étudiants étaient issus de pays de l'Union européenne et du Liban (des accords de coopération ont en effet été établis entre l'ISAB et deux universités francophones de ce pays).

L'organisation du parcours de formation selon le modèle anglo-saxon *Bachelor* + *Master* (décision prise par l'ensemble des écoles de la FESIA) devrait permettre d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers en séjour d'études à Beauvais, tout en facilitant l'accès des élèves de l'ISAB aux *Master of Science* des universités étrangères.

4 - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'ISAB dispose de trois salles informatiques (150 postes en réseau) utilisables par les étudiants en dehors des cours ; deux d'entre elles sont équipées "multimédia". Sur les deux sites (Beauvais et Cergy) les élèves ingénieurs peuvent accéder à Internet via le réseau RENATER.

S'agissant des NTE proprement dites, plusieurs didacticiels sont utilisés pour l'auto-apprentissage de certaines disciplines : reconnaissance des races, gestion financière, simulations de gestion, jeux de stratégie, enseignement de statistiques...

L'ISAB a également mis au point quelques outils "maison" (dont certains ont été développés en collaboration avec ISAGRI) : gestion de troupeaux (laitier, porcin), jeu d'entreprise agricole, "exerciciels" pour l'entraînement et le contrôle des acquis en mathématiques, simulations pour la gestion prévisionnelle d'une exploitation agricole, analyse de données...

Un repérage de l'usage des NTIC à des fins d'enseignement a permis d'évaluer à 125 heures par étudiant en moyenne leur volume d'utilisation (hors formation à l'informatique et à l'usage des NTIC, et avant la mise en libre-service d'Internet).

L'utilisation accrue des NTE dans la formation constitue l'un des axes du "plan moyen terme" (projet stratégique pour la période 2000-2006). Toutefois, les responsables de l'École considèrent que la fabrication d'outils "en propre" représente un investissement beaucoup trop lourd : la mise en commun des ressources, ainsi que le recours aux (bons) outils du commerce devraient être privilégiés.

5 - LES AUTRES FORMATIONS PROPOSÉES

Depuis avril 1998, l'ISAB offre la possibilité de préparer son diplôme d'ingénieur par la voie de la formation continue.

Le cursus débute par 18 mois d'enseignement à distance, organisés par l'ESA d'Angers. Il se poursuit par un cycle terminal de 18 mois à temps plein, qui peut être effectué dans l'une des cinq écoles de la FESIA.

Les autres actions menées dans le champ de la formation continue résident dans l'organisation de sessions de courte durée (en général entre 1 et 3 journées), en réponse à des sollicitations émanant d'entreprises ou d'organisations professionnelles. Une ou deux opérations de plus grande ampleur ont toutefois pu être menées dans la période récente. Mais il n'existe pas d'offre de formation réellement structurée, ni de personnes chargées d'en assurer la gestion commerciale et administrative.

Le développement des activités de formation continue ne figure pas au nombre des axes stratégiques de l'École. Les responsables de l'ISAB considèrent en effet que l'investissement requis pour mener une politique commerciale "agressive" serait trop lourd au regard des bénéfices escomptés sur un marché extrêmement concurrentiel.

6 - INSERTION PROFESSIONNELLE

Les emplois des ingénieurs de l'ISAB se répartissent de façon équilibrée entre les secteurs agricoles (21%), d'agrofourniture (19%), industriel (18%), commercial (18%), d'enseignement et de recherche (13%) ; les ingénieurs ont bien réussi dans la conquête des nouveaux métiers de la distribution, de l'industrie et des finances. Un pourcentage élevé (39% pour la promotion sortie en 1997) des étudiants trouvent un emploi avant la sortie ; pour les autres, 47% trouvent un emploi dans un délai inférieur à deux mois. Cette situation est particulièrement satisfaisante.

III - LES MOYENS DE l'ÉCOLE

1 - DES BÂTIMENTS FONCTIONNELS

Sur les deux sites de Beauvais et Cergy-Pontoise, l'École dispose de bâtiments bien conçus.

Nature des locaux	Surfaces en m2	
	Beauvais	Cercy-Pontoise
Enseignement	3 408	2 082
Recherche	455	612
Administratifs et techniques	888	415
Total *	**4 751**	**3 109**

* Non compris les parties communes (halles, couloirs…).

2 - DES ÉQUIPEMENTS DONT L'UTILISATION N'EST PAS TOUJOURS OPTIMALE

Dans chacun des sites, l'École dispose d'un laboratoire de biotechnologies végétales parfaitement équipé. Outre les travaux de recherche, un contrat industriel rentabilise partiellement ces équipements. Les efforts sont à poursuivre pour une valorisation optimale de ces laboratoires qui correspondent bien aux besoins actuels de formation d'ingénieurs de l'agriculture.

À Cergy-Pontoise, la halle de génie agro-alimentaire est équipée de pilotes industriels micro-ondes : une forte demande de recherche de base et appliquée utilise pleinement ces équipements.

3 - UNE EXPLOITATION AGRICOLE DONT LA MODERNISATION EST BLOQUÉE PAR LE REFUS D'ONILAIT D'AUGMENTER LES QUOTAS LAITIERS

Bloqué à 300 000 litres de lait, le troupeau comprend 45 à 48 vaches prim Holstein. Les rendements du troupeau, enregistrés par le contrôle laitier, sont de 8 360 litres par vache (lait à 7%). Le troupeau se classe, ainsi, à la 55ème place sur 332 étables contrôlées, en 1997, dans l'Oise.

Pour conduire une expérimentation, l'effectif souhaitable serait d'une centaine de vaches, soit un doublement du quota, ce qui a été refusé en 1992 par ONILAIT. Compte tenu de l'intérêt, pour la formation des ingénieurs, de pouvoir disposer, à proximité, d'une expérimentation (portant sur l'alimentation, le taux protéique...), le CNE insiste pour qu'une solution puisse être trouvée.

Cela permettrait de reconstruire un corps de ferme, adapté aux exigences zootechniques actuelles, pouvant servir de référence aux agriculteurs. Cette référence serait d'autant plus démonstrative que sont présentes, sur le campus de l'ISAB, la Chambre d'agriculture et la quasi-totalité des organisations professionnelles agricoles départementales.

À noter également que cette ferme de 180 hectares est le support sur deux parcelles d'une expérience concernant les effets agronomiques et environnementaux de l'application de boues de station d'épuration.

4 - LA DOCUMENTATION

Le rapport d'auto-évaluation ne mentionne que le service de documentation de Beauvais, d'une superficie de 205 m2. Son fonds est de 40 000 ouvrages, 380 périodiques, 5 000 mémoires d'ingénieur, 1 000 microfiches et 200 vidéo-cassettes, avec un accès en ligne à plus de 1 200 banques de données. Il est placé sous la responsabilité d'un documentaliste qui bénéficie de l'aide d'une seconde personne. Le centre de documentation est ouvert à 650 lecteurs inscrits, 48 semaines par an et 60 h par semaine. En réalité, il existe un autre centre de documentation à Cergy, commun à 9 écoles de l'IPSL.

Une formation à la recherche documentaire et à l'utilisation de l'information scientifique et technique est dispensée en 2ème année. Une formation à l'utilisation des banques de données est dispensée en 3ème année.

IV - RECHERCHE ET VALORISATION

Les activités de l'ISAB sont nettement tournées vers la recherche appliquée, l'expertise et le conseil.

Les deux secteurs de recherche qui sont les mieux organisés et les plus productifs sont celui de la biotechnologie végétale et celui de la zootechnie (filière porc). D'autres thèmes concernant l'agronomie, la gestion du sol et le rapport entre agriculture et environnement sont aussi développés. La bonne qualité du travail dans ces domaines est prouvée par le nombre et le niveau des publications. L'intérêt des sujets traités et des approches suivies est prouvé par la participation d'autres établissements publics et privés.

Ces projets ont aussi une retombée sur la formation des étudiants, l'évolution des programmes pédagogiques et la renommée de l'École dans les milieux professionnels.

En général, on considère que l'effort pédagogique est tellement lourd qu'il limite sérieusement les possibilités de recherche, expertise et conseil, et cela est considéré comme un danger pour l'avenir de l'École.

Les départements suivants ont fait l'objet d'une évaluation plus approfondie.

1 - DÉPARTEMENT SCIENCES DE GESTION ET SCIENCES HUMAINES

On peut considérer que le secteur disciplinaire de l'économie et des sciences humaines représente presque 25% du temps de formation à l'ISAB. Il s'agit d'un point de force remarquable.

Les enseignants et les chercheurs opérant dans ce département sont très motivés. Les thèmes de recherche en cours sont intéressants. En général, les recherches font partie de travaux de doctorats ; l'échange avec d'autres centres de recherche est satisfaisant. Soulignons l'importance qui est attribuée aux sciences humaines, avec des

approfondissements intéressants en termes de relations humaines, association, communication, management du personnel, éthique, etc.

Des thèmes de recherche sur l'impact de l'innovation biotechnologique, les signes de qualité, la relation développement-écologie, semblent particulièrement actuels. L'accent est mis sur l'approche méthodologique et son importance pour la formation de l'ingénieur. Un exemple pour tous : le cours qui a été mis au point sur "méthodologie de la recherche et des études", qui devrait être conseillé dans toutes les écoles d'études supérieures.

2 - DÉPARTEMENT MATHÉMATIQUES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans une école qui privilégie l'enseignement des outils et des méthodes de l'ingénieur, ce département joue un rôle fondamental. L'outil statistique et la modélisation sont des supports nécessaires pour tous les autres enseignements, travaux et recherches. Il ressort une impression positive du travail qui est conduit dans ce département et de sa coordination avec les différents secteurs disciplinaires de l'École.

Un effort spécifique et intelligent a été fait pour comprendre le rôle de la statistique dans une école d'ingénieurs.

La méthode qui a été mise au point pour bien fonder, sur le plan statistique, l'expérimentation et les enquêtes paraît de très bonne qualité, ainsi que le travail conceptuel et systémique qui a été fait pour rationaliser les activités de service et de conseil.

Le matériel didactique qui accompagne les cours de statistique et d'informatique est original, complet, approprié, clair.

Ce département est, sans conteste, un des points forts de l'École.

3 - DÉPARTEMENT SCIENCES ET TECHNIQUES AGRO-INDUSTRIELLES

L'impression donnée par ce département n'est pas complètement positive. On est amené, par les colloques et la lecture des documents, à considérer que le choix de donner une formation en matière de technologie agro-industrielle a été fait à moitié :

- l'équipement en pilotes est limité (essentiellement séchage et micro-ondes) ;
- l'activité de recherche est marginale et axée sur certaines applications des micro-ondes ;
- l'ensemble des publications scientifiques est nettement moins important que pour les deux autres départements.

Une difficulté pour l'évaluation d'ensemble du département réside dans la confidentialité de certains travaux qu'il conduit pour l'industrie.

Pourtant, si l'on considère que les industries alimentaires occupent 18% des ingénieurs ISAB et que ce secteur représente de loin, avec l'agro-fourniture (19%), le secteur le plus important d'occupation des ingénieurs ISAB, il faut en conclure au caractère stratégique de ce département. Sa faiblesse actuelle pourrait devenir une faiblesse de l'École. Le choix STAI devrait être réaffirmé et le département réorganisé pour devenir un des axes de développement de l'École.

Une considération critique. On a l'impression d'une difficulté de coordination entre les différentes fonctions et activités. À des programmes et principes déclarés indissociables ne correspond pas toujours une organisation et une gestion cohérente, systématique et claire. On constate une multiplicité d'objectifs intéressants, qui ne se concrétisent pas toujours par des actions dans la recherche ou sa valorisation. Les choix stratégiques fondamentaux, la traduction des finalités en objectifs vérifiables à court terme n'ont pas été fait. L'évaluation des performances et la correction des erreurs ne sont pas encore satisfaisantes.

La séparation des activités entre les deux sites de Beauvais et de Cergy ajoute évidemment des difficultés à ce problème.

Il faut suggérer un effort ultérieur de simplification, de définition et de choix des priorités, de réorganisation des procédures de contrôle.

V - LA VIE ÉTUDIANTE

Sur son site de Beauvais, l'ISAB dispose d'une résidence universitaire et d'un bâtiment de restauration. Sur son site de Cergy, l'ISAB gère une résidence universitaire.

L'ISAB possède sur son site de Beauvais un terrain de football et un de volley, 2 courts de tennis, 2 terrains de badminton et un petit gymnase ; les étudiants peuvent, d'autre part, utiliser les équipements (basket, volley et hand) de la ville de Beauvais et des communes avoisinantes.

À Cergy, les étudiants utilisent les équipements de l'Institut polytechnique de Saint-Louis et de la ville de Cergy. L'enseignement est obligatoire pour les étudiants de 1ère année en squash, badminton, lutte…

L'ISAB participe aux championnats FNSU, à la coupe de France des grandes écoles et à des tournois corporatifs.

Dans le domaine socio-culturel, il encourage et apporte son soutien aux activités proposées par les structures associatives étudiantes. Ces manifestations prennent leur place dans une offre très large de spectacles ou de conférences organisés à Beauvais ou à Cergy. Il faut regretter que les étudiants du site de Cergy ne participent que très peu à l'activité socio-culturelle et à la vie étudiante de cette ville qui regroupe université, grandes écoles, IUFM.

La vie associative des étudiants de l'ISAB est bien organisée et très responsabilisante. L'Association générale des étudiants (AGE) centralise les initiatives, représente les étudiants au sein de l'École et à l'extérieur, fait le lien entre les différentes associations. On compte 12 associations parallèles à caractère professionnel, sportif, humanitaire ou culturel.

PERFORMER est la junior entreprise de l'ISAB. Depuis sa création, en 1983, elle est affiliée, sans interruption, à la Confédération nationale des junior entreprises. Elle réalise des missions d'étude techniques et scientifiques, et des études de marché pour des entreprises du secteur agricole et agro-industriel.

Trois associations participent à l'action humanitaire : "Étudiants pour le développement" travaille au développement de l'agriculture sur l'altiplano bolivien ; "Destination Roumanie" s'occupe de la structuration d'une aide humanitaire et professionnelle conduite par des étudiants de l'ISAB vers une région agricole de Roumanie ; "Ovalies" organise un tournoi européen annuel de rugby dont les bénéfices sont reversés à ATD Quart-Monde.

Il existe également un club d'œnologie.

Enfin, rappelons l'existence des Interagri qui rassemblent chaque année les 6 écoles "Agri" pour des compétitions sportives et un colloque professionnel. Il s'agit d'une manifestation de masse (1500 personnes pendant 3 jours) qui nécessite une préparation très soignée.

VI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ANIMATION DU MILIEU RURAL

1 - LE CONTEXTE LÉGAL

Parmi les objectifs qu'elle assigne aux écoles d'ingénieurs en agriculture privées ayant conclu un contrat avec l'État, la loi fondatrice du 31 décembre 1984 désigne leur participation "*au développement agricole et à l'animation du milieu rural dans les cadres national, régional, départemental et local*".

Ces objectifs doivent mobiliser des actions bénéficiant de l'aide publique dans les différents champs de la formation initiale et continue, du partenariat avec le milieu socio-économique, du développement et de la recherche agricoles et para-agricoles.

2 - LES RÉPONSES DE L'ISAB

L'ancienneté de l'institut et sa spécificité comme sa position géographique l'ont installé au cœur d'un système qui peut être apprécié de plusieurs points de vue.

Parmi ceux-ci, il y a naturellement ce qui concerne le milieu agricole proprement dit avec des actions déployées à tous niveaux, du départemental au national. Le regard peut être complété par un aperçu de ce qui est organisé en matière de valorisation et de transfert, et par un panorama des partenariats et actions qui ancrent plus directement l'ISAB par rapport aux entreprises et aux collectivités.

L'ISAB : le développement agricole et l'animation rurale

Au plan départemental. Un accord-cadre passé avec la Chambre d'agriculture prévoit la contribution de l'ISAB à des actions de développement menées par l'organisme consulaire :

- appui méthodologique aux études ;
- contribution à la production et à la diffusion de références agronomiques. À titre d'exemple, a été élaboré par le département d'Agronomie un guide des sols de l'Oise, outil de diffusion des connaissances sur les sols et leurs potentialités agricoles et environnementales auprès des agriculteurs et de leurs conseillers. Un atlas agri-environnemental de l'Oise, outil de connaissance de l'agriculture de l'Oise et de son environnement pédo-climatique, est également en cours de publication.

L'ampleur du partenariat se traduit ici dans les chiffres du bilan 1997 qui font état de 246 jours d'experts dans le cadre de cet accord.

Par ailleurs, au niveau départemental, l'ISAB est naturellement en relation de travail avec les organismes professionnels à vocation économique ou général tels que :

- les coopératives, les groupements de producteurs ;
- les organisations professionnelles agricoles classiques (Centre de gestion, Établissement départemental de l'élevage, syndicat…).

Au plan régional. L'activité se déploie sur plusieurs champs régionaux avec :

- de l'ingénierie de formation à destination des cadres d'OPA (Chambre d'agriculture, FDSEA et Centre de gestion) ;
- de l'animation dans le cadre du Centre technique du porc, implanté sur le site de Beauvais.

Ces actions se manifestent par :

- une collaboration constante avec l'Association régionale de promotion porcine (ARPP) et l'Union régionale des groupements de producteurs de porcs (URGPP), qui se traduit par la mise en place d'un programme annuel d'expérimentations avec restitutions des résultats devant les professionnels du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie ;
- un travail de vulgarisation conduit conjointement avec les techniciens des établissements départementaux de l'élevage ;
- une valorisation des résultats obtenus dans la presse spécialisée régionale ou nationale ;
- un souci de prospective par une UV d'une semaine en 5ème année intitulée : "Quelles agricultures pour le XXIème siècle ?", laquelle est ouverte non seulement aux étudiants, mais aussi à un large public (agriculteurs, responsables professionnels…).

Au plan national. Deux études, réalisées par chacune des écoles de la FESIA et synthétisées dans une publication commune, ont été réalisées, la première à la demande de la FNSEA et la seconde à l'initiative de la FESIA :

- les élections aux Chambres départementales d'agriculture du 31 janvier 1995. Chacune des écoles était en charge d'un département ciblé pour des raisons socio-politiques ;
- les ingénieurs-agriculteurs – Enquête nationale auprès d'anciens des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture.

D'autre part, il convient de signaler la participation concertée des écoles de la FESIA au programme national d'évaluation des mesures agri-environnementales du ministère de l'Agriculture.

L'ISAB, la valorisation, le transfert. En matière de valorisation et de transfert, l'ISAB a un périmètre d'opération qui sort du secteur professionnel strictement délimité. C'est ainsi qu'il répond à la demande économique et sociale qui émane :

- des entreprises industrielles de l'amont ou de l'aval de l'agriculture ;
- des entreprises agricoles, en général représentées par des organismes professionnels ou interprofessionnels ;
- de la société dans son ensemble, par le biais des collectivités territoriales ou d'administrations dans les domaines touchant, par exemple, à l'environnement (maîtrise des pollutions, gestion de l'espace rural).

Ces demandes, formulées par l'aval et finalisées par contrat, impliquent que ces entreprises ou organismes soient à la fois financeurs ou co-financeurs et premiers utilisateurs des résultats de la recherche. Les contrats sont, en général, à durée limitée (1 à 3 ans) et leur reconduction est négociée périodiquement sur la base des résultats acquis. Il s'agit donc, de fait, d'une co-programmation dans la grande majorité des cas.

En matière de valorisation, l'ISAB favorise un transfert rapide des résultats obtenus vers les acteurs agricoles et industriels. Cela justifie le caractère très finalisé des axes de recherche. Les contrats prévoient d'ailleurs fréquemment un volet communication-diffusion des résultats hors du domaine restreint des publications scientifiques (cas de non confidentialité) sous des formes diverses (plaquettes, articles techniques, participation à des séminaires ou des journées techniques).

Sur ce plan, rien n'est formalisé. Outre les publications scientifiques et techniques, l'ISAB peut être amené à participer à des colloques ou à en organiser (ou co-organiser). Par ailleurs, certains enseignants-chercheurs participent, au niveau national, à des groupes de travail ou réseaux d'expertise.

Notons aussi que 5 dossiers de candidature d'experts européens vont être transmis à l'UE (DG VI-Agriculture) sur "*appel à manifestations d'intérêt scientifique concernant l'agriculture, les forêts et le développement rural*".

Enfin, on peut remarquer le transfert relatif aux méthodes et outils de l'ingénieur réalisé dans le cadre de formations continues, par exemple celles destinées à des chargés d'études, réalisées en co-production Assemblée permanente des Chambres d'agriculture-Institut de l'élevage-ISAB-Conseil national des centres d'économie rurale.

L'ISAB, les entreprises, les collectivités

S'agissant précisément des entreprises, les relations sont de plusieurs natures, depuis le simple accueil des stagiaires jusqu'à la réalisation d'études ou de recherches faisant l'objet de contrat. Il peut s'agir d'entreprises agro-alimentaires ou non.

Pour ce qui concerne les collectivités, on peut distinguer, d'une part, les chambres consulaires et, d'autre part, les collectivités territoriales.

L'ISAB et les chambres consulaires

Chambre des métiers de l'Oise (CM60). En 1992, la Chambre des métiers de l'Oise lance une opération visant à améliorer la qualité hygiénique des entreprises artisanales des métiers de bouche dans le département. Un partenariat entre la Chambre des métiers, l'ISAB et le laboratoire départemental d'analyses de l'Oise est conclu.

Depuis lors (octobre 1993), les étudiants de 3ème année de l'ISAB réalisent des diagnostics "hygiène" dans les entreprises artisanales des métiers de bouche. 80 à 100 diagnostics sont ainsi effectués chaque année.

Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO 60). Au-delà des collaborations annuelles ponctuelles, à l'instigation de la CCIO, se monte actuellement un projet impliquant les 3 chambres consulaires du département, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise, l'Union des maires de l'Oise et l'ISAB, dont la problématique peut être ainsi énoncée : "connaître socio-économiquement les réalités du monde rural du département, identifier le comportement des acteurs et les nouvelles stratégies de développement mises en œuvre (nouvelles activités, nouveaux métiers)".

L'ISAB et les collectivités territoriales

Conseil général de l'Oise. Depuis plusieurs années, le Conseil général finance une chaire de l'environnement dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture et à l'enseignement supérieur. Ce partenariat se concrétise par la signature d'un contrat d'objectifs annuels défini par un comité de pilotage constitué de représentants de

l'administration publique (DDAF), du Conseil général, des chambres consulaires et de l'ISAB. Il porte sur la réalisation par l'ISAB d'un programme de recherche appliquée et d'études finalisées sur des thèmes d'intérêt général pour le département de l'Oise (maîtrise des pollutions, gestion de l'espace rural).

Conseil régional de Picardie. Outre les aides accordées aux étudiants pour des stages ou des parcours d'étude à l'étranger (via l'AREPIC), le Conseil régional participe au financement :

- des actions de coopération avec le Liban ;
- d'activités de recherche spécifiques menées par des départements de l'ISAB dans le domaine agricole, souvent en partenariat avec l'INRA ou des groupements professionnels (ex : programmes pomme de terre, enracinement des cultures et fuites de nitrates, production porcine…) ;
- du fonctionnement du CRRBM et du Biopôle végétal, auxquels participe l'ISAB (financement des thèses, post-doc, mémoires de fin d'études et équipements de laboratoire). Sur l'axe végétal, 3 programmes de recherche régionaux ou interrégionaux sont actuellement en cours (semences artificielles, marqueurs de l'embryogenèse et protéines recombinantes) ;
- d'organismes émanant du Conseil régional et du MESR, dont l'ISAB est membre actif tels que : l'Agence de développement de la recherche et de la technologie en Picardie (ADRTP), le Réseau régional de diffusion technologique en Picardie (RRDTP).

De même, des activités d'étude en milieu rural sont menées à la demande des collectivités locales et territoriales, parmi lesquelles :

- Étude des perspectives d'évolution de l'agriculture sur le territoire d'une communauté de communes dans le Val-d'Oise (95) ;
- Étude des perspectives d'une mise en place d'un parc naturel régional (60) ;
- Étude paysagère de la Vallée de la Troësne et perspectives de mise en place d'actions de requalification paysagère (60).

Ce type d'étude concerne les interactions entre activité agricole et milieu rural ou périurbain. Elles apportent aux demandeurs des éléments de décision pour la gestion et l'aménagement de l'espace rural.

France. L'ISAB a été élu à 3 reprises sur des appels d'offres de la DGER entre 1993 et 1995 pour des programmes de 3 ans portant sur "l'aide à l'émergence de jeunes équipes" et "l'aide aux équipes travaillant sur des thématiques ciblées". Malheureusement, depuis 2 ou 3 ans, certains appels d'offres du ministère de l'Agriculture ne parviennent plus aux écoles de la FESIA.

Europe. 2 programmes européens pluriannuels, auxquels participe l'ISAB, sont financés par l'Union européenne :

- Projet "*Global physiological and molecular responses to climatic stresses of three Mediterranean coniferes. Consequences for optimal use, conservation and substainable improvement of their genetic ressources*" - programme INCO n° ERB 3514 PL 96-1989 coordonné par l'INRA (Bordeaux) – durée : 1997-2001 – Financement pour l'ISAB = 80 000 écus.
- Projet "*Tailoring the onion crop for the 21st century. The development of high quality fresh and process onions*" programme FAIR, coordonné par Wageningen Agricultural University. La contribution européenne pour l'ISAB est de 215 750 écus.

Conclusion. Articulé au terroir et soucieux d'excellence, tel apparaît l'ISAB, solidement enraciné dans une région qui ne lui connaît pas de concurrent. Dans cette perspective, il revient à l'institut d'assumer une position d'interface avec le souci d'entretenir son enracinement géographique.

Au moment où le secteur agricole et tout son environnement restent au cœur des transformations, l'ISAB peut être d'une particulière utilité au vu de son expertise.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La plus ancienne parmi les écoles de sa catégorie, l'ISAB reste naturellement tributaire de sa localisation géographique. L'implantation à Beauvais continue d'être déterminante de l'image de l'institut, né pour assurer la formation des cultivateurs ainsi moins enclins à l'exode. Cela nourrit l'idée d'une force tranquille jouant au long cours en ce temps de fébrilité.

La vocation de l'institut s'est diversifiée dans une ampleur qui a justifié des évolutions qu'attestent la création du Centre de Cergy. Celui-ci amarre l'institut à un campus regroupant plusieurs établissements.

Se trouve ainsi marquée la volonté de constituer une sorte de trait d'union entre le territoire et le savoir universitaire. L'implantation à Beauvais marque le premier terme établi de l'union. Le second marque la volonté d'établir une relation dialectique.

À ce jour, la situation n'est pas stabilisée entre les deux pôles de Beauvais et de Cergy. Cette stabilisation s'impose d'autant plus que l'institut a un intérêt équivalent à rester fidèle à son passé et à ses racines, d'une part, et à marquer sa préoccupation d'ouverture sur les connaissances et savoirs, de l'autre. De ce dernier point de vue, l'articulation à Cergy ne doit pas entraver la construction de partenariats régionaux picards. L'ISAB doit renforcer ses partenariats avec l'université de technologie de Compiègne et l'université de Picardie-Jules Verne, afin de les rendre encore plus harmonieux et fructueux.

Établissement d'enseignement supérieur, l'ISAB a une vocation à la recherche qui ne se déploie pas de façon optimale, voire satisfaisante. Des raisons liées à la charge de travail des enseignants expliquent cela pour l'essentiel. S'y ajoute le relatif isolement géographique de l'ISAB.

Ces conditions particulières sont à considérer comme des contraintes impossibles à lever, sinon à la marge. En conséquence, l'effort de recherche de l'institut doit en tenir compte en organisant des synergies et en tirant parti des spécificités de l'institution. Outre les écoles de la FESIA, les synergies sont à rechercher tous azimuts autour des champs de compétence de l'institut. Les spécificités de l'ISAB sont liées à la position géographique et au monopole de fait qu'il occupe dans une région qui ne comprend aucun établissement comparable d'enseignement supérieur et de recherche.

Sur un autre aspect, la position géographique de l'ISAB et sa place unique dans la région doivent le conduire au souci particulier de l'expression des ressources de sa région. Cela pourra se traduire par la mise à disposition de la région de ressources intellectuelles mobilisées par l'ISAB. Ce faisant, ce rôle d'interface et de passeur contribuera au renforcement de l'ancrage de l'institut dans l'enseignement supérieur. De même par là, l'ISAB s'installera dans son environnement grâce à des offres d'expertise dans le domaine de l'agriculture (au sens le plus large), secteur en perpétuel remaniement.

S'agissant de la vie propre de l'ISAB, sa situation particulière se traduit par :

- un esprit de corps, une cohésion particulière, un sentiment d'appartenance et de spécificité, très forts au niveau des étudiants aussi bien que des enseignants ;
- l'acceptation du compromis du double siège Beauvais-Cergy et toutes les difficultés qu'il comporte, en termes de logistique et d'organisation, pour construire le lien avec l'université et l'institut catholique de Paris ;
- la priorité au rapport de collaboration avec d'autres établissements et écoles (FESIC, FESIA, IPSL, UTC, UPJV réseau international), organisations professionnelles, partenaires privés et institutionnels.

La décision de maintenir un profil formatif d'ingénieur généraliste et de privilégier l'étude des outils et des méthodes en évitant une spécialisation trop poussée et trop précoce, semble répondre à une conception moderne et rationnelle. Cela marque la volonté de l'ISAB de travailler d'abord sur les fondations intellectuelles. Celles-ci conditionneront l'accueil des savoirs qui naîtront de l'avenir. Dans ce cadre se situe le choix cohérent de développer en particulier la fonction management de la profession de l'ingénieur. La structure des cursus et la répartition du temps pédagogique entre tronc commun et choix à la carte ont semblé d'une efficacité et d'une rationalité remarquables.

Une grande attention est apportée aux étudiants, avec leurs exigences de formation professionnelle et de développement humain. Cela correspond au cœur de la mission que l'École s'est donnée dès sa création. Y contribuent :

- le recrutement très sélectif et soigné ; la sélection se fait en tenant compte de la préparation de base et des raisons psychologiques et personnelles ;
- l'importance des sciences humaines (la sociologie, l'éthique, l'épistémologie, le droit, les langues…) ;
- les activités socio-culturelles et la vie associative des étudiants, gérées par des étudiants responsables élus ; la junior entreprise est très active et l'activité sportive intense, avec des tournois aux niveaux national et européen ; vraisemblablement cette intensité de vie associative est, consciemment ou pas, une réaction à l'isolement géographique de l'École ;
- les stages en France et à l'étranger, ainsi que les projets personnels et de groupe, jouent un rôle important dans la formation professionnelle et humaine des étudiants ;
- la politique de promotion que l'École mène pour ses ingénieurs est très satisfaisante : 40% des ingénieurs ISAB ont trouvé un travail avant de terminer leurs études.

L'École dispose de solides atouts : des élèves motivés, des équipes d'enseignants dynamiques, un réseau de relations professionnelles et scientifiques bien établi. Un effort est à faire pour bien valoriser la récente implantation à Cergy-Pontoise. Les frais de gestion entraînés par la double implantation limitent les possibilités d'améliorer le taux d'encadrement, ce qui serait nécessaire pour développer une pédagogie sollicitant davantage les élèves.

Une dérogation pour les quotas laitiers permettrait une utilisation expérimentale de la ferme. Parmi les aspects positifs figure le souci de construire le parcours étudiant dans la perspective d'une autonomie croissante de celui-ci.

À consolider également : la contribution de l'ISAB à la formation professionnelle continue par une présence accrue sur le marché. Outre les ressources susceptibles d'en provenir, la présence significative sur ce terrain contribuera au meilleur ancrage de l'institut dans la réalité environnante.

Sur un autre plan, un meilleur parti des stages pourrait résulter d'un suivi plus rapproché des stagiaires par les professeurs. Faute d'effectifs, les visites aux stagiaires sont trop peu systématiques pour qu'il s'agisse d'un réel tutorat. Au surplus, la visite de professeurs aurait aussi comme résultat de fidéliser les participants au réseau d'accueil des stagiaires.

Enfin, sa vieille tradition de l'international est stratégique pour l'institut, qui s'attache à développer une culture internationale de base pour tous ses étudiants. Au delà, il les encourage à se doter d'un double diplôme par la fréquentation d'un cursus d'un établissement étranger.

POSTFACE : RÉPONSE DU DIRECTEUR

Objet : Evaluation CNE 1999

Beauvais, le 29 septembre 1999

isab

un choix d'avenirs

Etre une école d'ingénieurs, spécialiste des filières agricole et agro-industrielle, bien ancrée et rayonnant sur son bassin agricole/agro-alimentaire Nord-France ou plutôt Centre Europe, avec une forte ouverture internationale et innovante quant à ses méthodes de formation : telle est l'ambition de l'ISAB pour la décennie à venir.

Spécialiste des filières agricoles et agro-industrielles :

Les opérateurs de la filière agricole et agro-alimentaire vont à l'avenir être de plus en plus liés, pour des raisons de traçabilité, de qualité ou de réactivité par rapport au marché. Pour cela, nous considérons que les ingénieurs que nous formons doivent avoir une vision globale de la filière, avec possibilité de s'orienter en fin de cycle sur l'un ou l'autre domaine. L'ISAB, par tradition, a une forte réputation dans le domaine des sciences de l'agriculture et du vivant (biotechnologies végétales, zootechnie, agronomie) mais une notoriété moindre en agro-alimentaire. Ceci est renforcé par le caractère privé de la recherche conduite par le département agro-industrie (STAI) qui a développé une stratégie de recherche appliquée au service des entreprises. Il en est résulté moins de publications et une plus faible reconnaissance académique. Dans les années à venir, l'ISAB a la volonté d'accélérer le développement de ce secteur afin d'avoir une reconnaissance équilibrée sur l'ensemble de la filière.

Ancrée et rayonnant sur son bassin agricole/agro-alimentaire Nord-France / Centre Europe :

Même si l'ISAB a toujours eu un recrutement national, il a néanmoins veillé à avoir un bon ancrage régional.
Ceci se traduit par une forte relation avec le tissu économique régional : nombreux contrats de recherche et d'études avec des organismes ou entreprises locales, ainsi qu'avec les différentes institutions et collectivités territoriales.

Cet ancrage a été conforté, au cours des dernières années, par le renforcement des relations avec les autres universités de Picardie : UPJV et UTC. L'ISAB participe activement aux différents pôles de recherche mis en place en Picardie, tels que le Biopôle et une thématique de recherche fédératrice a été proposée pour le prochain contrat de plan Etat-Région : Alternative Végétale, complètement en synergie avec les principaux thèmes de recherche conduits à l'ISAB.

Par ailleurs, l'ISAB a déjà démontré son implication dans l'entrepreunariat (création de plus de 350 emplois dans des entreprises périphériques à l'ISAB) et souhaite conforter ce rôle de catalyseur de projets auprès de ses étudiants (volonté de créer une filière entrepreunariat).

Rue Pierre Waguet
B.P. 30313
60026 **Beauvais Cedex**
Tél. : 03 44 06 25 25
Fax : 03 44 06 25 26

32, boulevard du Port
95094 **Cergy-Pontoise Cedex**
Tél. : 01 30 75 62 20
Fax : 01 30 75 62 21
isab.fr

Forte ouverture internationale :

Parce que le marché de l'emploi, demain, sera de plus en plus international, tout comme les enjeux agricoles et agro-alimentaires, l'ISAB a la volonté de son ouverture à l'international :

- en envoyant, sur une période plus longue, tous ses étudiants à l'étranger (non seulement en stages mais également pour des cursus en universités étrangères – actuellement, seulement 1/3 des étudiants) ;
- en accueillant plus d'étudiants étrangers, ce qui sera permis par la mise en place des cycles Bachelor + Master. Objectif : 20 % d'étudiants à horizon 5 ans ;
- en privilégiant les coopérations de recherche et d'enseignement entre enseignants/chercheurs.

Ce développement international ne pourra être conduit que par une stratégie de réseau : réseau FESIA, réseau Université Catholique de Paris (IPSL) et réseaux à renforcer avec les universités étrangères.

Une école innovante quant à ses méthodes de formation :

Dans un environnement de la formation qui va devenir de plus en plus concurrentiel avec l'harmonisation européenne, l'ISAB a le souci de faire évoluer ses méthodes d'enseignement dans une perspective d'amélioration constante de la qualité :

- formation par la recherche, en associant les étudiants aux travaux de recherche fondamentale (en fonction des financements obtenus par l'Institut) ou appliquée, en relation avec les entreprises ou organisations professionnelles ;

- utilisation des nouvelles technologies (NTE-NTIC) pour développer l'autoformation et privilégier ainsi le suivi individualisé des étudiants ;

- formation humaine pour bien préparer les étudiants aux responsabilités qu'ils auront à assumer dans l'entreprise et plus généralement dans la société.

Innover au service de la Société et des Jeunes qui nous sont confiés est notre Finalité.

Rue Pierre Waguet
B.P. 30313
60026 **Beauvais Cedex**
Tél. : 03 44 06 25 25
Fax : 03 44 06 25 26

32, boulevard du Port
95094 **Cergy-Pontoise Cedex**
Tél. : 01 30 75 62 20
Fax : 01 30 75 62 21
isab.fr

Philippe CHOQUET
Directeur Général

Institut **S**upérieur **A**gricole de **B**eauvais
Ecole d'Ingénieurs en Agriculture reconnue par l'Etat
Diplôme d'Ingénieur reconnu par la Commission des Titres en 1964.

CNE

PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987
L'université d'Angers, 1987
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988
L'université de Savoie, 1988
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989
L'université de La Réunion, 1989
L'université Lumière Lyon II, 1989
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989
L'université Rennes I, 1989
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991
L'université Strasbourg II, 1991
L'université de Nantes, 1991
L'université de Reims, avril 1991
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991
L'université de Rouen, 1991
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992
L'université Montpellier I, 1992
L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992
L'université de Nice, 1992
L'université du Havre, mai 1992
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992
L'université Nancy I, 1992
L'université Bordeaux I, 1993
L'université René Descartes - Paris V, 1993
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993
L'université de Metz, 1993
L'université d'Orléans, 1993
L'université de Franche-Comté, 1993
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994
L'université François Rabelais - Tours, 1994
L'université d'Aix-Marseille II, 1994
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994
L'université Bordeaux II, 1994
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994
L'université Nancy II, 1994
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995
L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

L'université d'Artois,1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines,1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle*, 1997

L'université de technologie de Troyes*, 1998

L'université de Bretagne-sud*, 1999
L'université française du Pacifique*, 1999

Les écoles et autres établissements

L'École française de Rome, 1986

L'École nationale des Ponts et chaussées, 1988

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

L'École normale supérieure, 1990

L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'École française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'École des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994

L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995
L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'École centrale de Lyon*, 1996

L'École normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte*, 1997
La Casa de Velázquez*, 1997
L'École française d'Athènes*, 1997
L'École française de Rome*, 1997

L'IUFM de l'académie d'Amiens*, 1998
L'IUFM de l'académie de Reims*, 1998
L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais*, 1998
L'IUFM de l'académie de Rouen*, 1998
L'IUFM de l'académie de Bourgogne*, 1998

L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours*, 1999
L'École nationale de formation agronomique*, 1999
L'Institut français d'archéologie orientale*, 1999
L'IUFM de l'académie de Paris*, 1999
L'IUFM de l'académie de Créteil*, 1999
L'IUFM de l'académie de Versailles*, 1999
L'IUFM de l'académie de Besançon*, 1999

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995
L'École centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996

L'université Lumière-Lyon II*, 1997

L'université de technologie de Compiègne*, 1998
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen*, 1998
L'université de Rouen*, 1998
L'université du Havre*, 1998
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement*, 1998
L'université de Caen*, 1998
L'Institut polytechnique de Sévenans*, 1998

L'université de Reims - Champagne-Ardenne*, 1999

ÉVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3ème cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation Française, 1989

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, (rapport annuel), La Documentation Française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation Française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Évolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation Française, 1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation Française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

Enseignement supérieur : autonomie, comparaison, harmonisation (rapport 1995-1999), La Documentation Française, 1999

Rapports thématiques

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Les universités nouvelles, 1996

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

Les universités de Normandie, 1999

La valorisation de la recherche : observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP, 1999

Les formations supérieures soutenues par la Fondation France-Pologne, 1999

Le sport à l'université : la pratique du sport par les étudiants, 1999

Bulletins n° 1 à 27

Profils n° 1 à 38

COMPOSITION DU COMITÉ

Monsieur Jean-Louis AUCOUTURIER, président

Monsieur Georges CREMER, vice-président

Monsieur Pierre VIALLE, vice-président

Monsieur Philippe BENILAN

Monsieur Jean-Jacques BONNAUD

Monsieur Hubert BOUCHET

Madame Chantal CUMUNEL

Monsieur Michel FARDEAU

Monsieur Claude FROEHLY

Monsieur Jean-Claude GROSHENS

Monsieur Claude JESSUA

Monsieur Patrick LEGRAND

Monsieur Georges LESCUYER

Madame Chantal MIRONNEAU

Monsieur Pierre TOUBERT

Monsieur Laurent VERSINI

Monsieur Jean-Loup JOLIVET, délégué général

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tel. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94
Internet : http://www-cne.mesr.fr

Autorité administrative indépendante

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier
Édition-Diffusion : Francine Sarrazin